



Cher(e) candidat(e),

Saint-Pierre, 12 Juin 2022.

Vous êtes admis à l'IFMK du CHU de la Réunion et nous vous en félicitons.

L'Institut de Formation est accessible à tous les étudiants / élèves présentant un certificat d'aptitude à suivre la formation et les stages inhérents à la formation et dont les vaccinations sont à jour.

Afin d'assurer les mêmes chances de réussite face au diplôme, les étudiants en situation de handicap sont invités à se rapprocher du Référent Handicap de l'Institut lors de leur inscription administrative pour prendre connaissance des mesures d'accompagnement possibles et anticiper les éventuels aménagements nécessaires au bon déroulement de leurs études. Les solutions mises en œuvre le seront avec le partenariat des responsables pédagogiques et ou de stage voire de terrain de stage en fonction des besoins dans la mesure de leur faisabilité eu égard au référentiel de compétences.

#### A noter :

- Chaque année scolaire, tout étudiant en situation de handicap, reprend contact avec le référent handicap de l'institut pour bénéficier d'un nouvel accompagnement personnalisé, il n'y a pas d'automatisme, le handicap pouvant être temporaire.
- Attention, pour les étudiants / élèves en situation de handicap ayant besoin d'aménagement des examens, aucune demande ne sera acceptée au-delà d'un mois avant la date des examens. Il est impératif d'anticiper pour bénéficier des mesures nécessaires.
- Tout étudiant / élèves en situation de handicap prend contact avec le référent handicap de l'institut qui l'orientera ou l'accompagnera dès l'apparition de problèmes de santé survenant pendant la scolarité.

#### Contacts et coordonnées

Les référents handicap des IES sont :

##### IES Sud

Isabelle FONTAINE – Cadre Formateur

Téléphone : 0262 35 59 98

Email : [isabelle.fontaine.ies-reunion.fr](mailto:isabelle.fontaine.ies-reunion.fr)

Sabine DIJOUX - Adjoint administratif

Téléphone : 0262 35 95 70

Email : [sabine.dijoux@ies-reunion.fr](mailto:sabine.dijoux@ies-reunion.fr)

##### IES Nord

Gilbert DALLE-MULE – Cadre Formateur

Téléphone : 0262 71 75 59

Email : [gilbert.dalle-mule@chu-reunion.fr](mailto:gilbert.dalle-mule@chu-reunion.fr)

Martine TECHER - Adjoint administratif

Téléphone : 0262 71 75 49

Email : [martine.techer@ies-reunion.fr](mailto:martine.techer@ies-reunion.fr)

Le référent handicap de l'établissement (en cas de promotion professionnelle) est

D.R.H

Vanessa DARID

Téléphone : 0262 71 98 14

Email : [vanessa.darid@chu-reunion.fr](mailto:vanessa.darid@chu-reunion.fr)

Françoise BELON

Téléphone : 0262 35 95 94 - Dect 5 5569

Email : [francoise.belon@chu-reunion.fr](mailto:francoise.belon@chu-reunion.fr)



## DÉROULEMENT DES ÉTAPES OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION À L'IFMK DU CHU DE LA REUNION

Les admis en L2 à l'IFMK du CHU de la Réunion pour la rentrée scolaire 2022/2023 sont invités à s'inscrire et à suivre les différentes étapes comme suit :

### **1<sup>ERE</sup> ETAPE : Inscription**

**TELECHARGEMENT DU DOSSIER D'INSCRIPTION A PARTIR DU lundi 13 JUN 2022 SUR LE SITE DU CHU**

**<https://www.chu-reunion.fr/les-enseignements-paramedicaux-au-chu-de-la-reunion/>**

**ENVOI DU DOSSIER D'INSCRIPTION : ECHEANCE mercredi 20 juillet 2022**  
*(transmettre le dossier par voie postale, cachet de la poste faisant foi)*

**2<sup>EME</sup> ETAPE : Mercredi 24 août 2021 ou Jeudi 25 août 2022**  
*(selon la programmation qui vous sera transmise par mail en août)*

Vous devez vous présenter obligatoirement dans les services suivants :

- 1** DTST
- 2** DAE
- 3** BLANCHISSERIE
- 4** SEVE

**3<sup>EME</sup> ETAPE : RENTREE le Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 8h00**



## PREMIÈRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE à l'IFMK (2022/2023)

**1ère étape**

### LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

Tous les candidats admis à l'IFMK pour la rentrée scolaire 2022/2023 sont invités à adresser leur dossier d'inscription par voie postale

**avant le mercredi 20 juillet 2022** (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous :  
**CHU SUD REUNON – IES – IFMK BP 350 97448 SAINT PIERRE CEDEX**

☞ Attention : Passé ce délai, l'étudiant est réputé avoir renoncé au bénéfice de son admission

#### **Pour l'IFMK : (à mettre dans une pochette transparente avec votre NOM/PRENOM)**

- 1   **Fiche d'inscription 2022-2023** (ci-joint), **l'INE** est à fournir obligatoirement ;
- 2   **2 Photos d'identité** (indiquez vos nom/prénom au dos, dont 1 à mettre dans l'encadré prévu à cet effet sur le dossier d'inscription) ;
- 3   Photocopie du **passport** ou de la **carte d'identité nationale** (avec visa en cours de validité pour les étudiants étrangers) ;
- 4   **Photocopie de l'attestation de sécurité sociale** valable pour l'année 2022/23 ;
- 5   Si vous êtes inscrit(e) au **Pôle Emploi** fournir n° **identifiant avec l'attestation d'inscription** ;
- 6   **1 Justificatif d'adresse** (facture EDF, CISE à votre nom..., sinon : attestation s/honneur d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeur + facture) ;
- 7   Photocopie de **tous les diplômes obtenus** (signez le diplôme du BAC/Brevet) ;
- 8   Photocopie du **relevé de notes d'admission** (Dispensé/extracpm/PACES/LPAS/LAS/L1 STAPS/L1 Sciences de la Vie) ;
- 9   **Livret de famille si enfant** (toutes les pages) ;
- 10   **Photocopie de la carte grise de votre véhicule** (indiquer votre nom/prénom en haut de la copie si le véhicule n'est pas à votre nom) ;
- 11   **Attestation d'accord de financement** pour les promotionnaires (Fongecif, Unifaf, ANFH, CHU...) ;
- 12   **Attestation de paiement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour 2022**, faire la demande sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- 13   **1 RIB avec code IBAN** (à votre nom) ;
- 14   Si **handicap déclaré**, fournir un justificatif ;
- 15   Extrait du **casier judiciaire n°3** de moins de 3 mois, faire la demande sur le site ;
- 16   Photocopie de la **journée d'appel (JAPD)** ;
- 17   **Attestation responsabilité civile individuelle (valable pour 2022/2023)** ;
- 18   **Certificat médical établi obligatoirement par un médecin agréé par l'ARS attestant que vous ne présentez pas de contre-indications physiques et psychologiques à l'exercice de la profession, merci de consulter la liste sur ce site :**  
[https://www.lareunion.ars.sante.fr/system/files/2019-06/2019-06-05%20Arr%C3%AAt%20147%20%C3%A9tablissant%20la%20liste%20des%20m%C3%A9decins%20agr%C3%A9s%20du%20d%C3%A9partement%20de%20la%20R%C3%A9union\\_1.pdf](https://www.lareunion.ars.sante.fr/system/files/2019-06/2019-06-05%20Arr%C3%AAt%20147%20%C3%A9tablissant%20la%20liste%20des%20m%C3%A9decins%20agr%C3%A9s%20du%20d%C3%A9partement%20de%20la%20R%C3%A9union_1.pdf)
- 19   **Attestation d'immunisation et de vaccinations obligatoire rempli par votre médecin traitant (ci-joint) + copie du carnet de santé** (uniquement les pages de vaccination et de mettre votre nom/prénom).

### Pour la DRH du CHU SUD REUNION :

**(à mettre dans une autre pochette transparente et à transmettre OBLIGATOIREMENT AVANT LE 20/07/22)**

- 1   Photocopie du **passport** ou de la **carte nationale d'identité**
- 2   **Justificatif d'adresse actuelle** et non l'adresse pour l'année 2022/2023
- 3   **Photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale**
- 4   **1 RIB avec code IBAN** (à votre nom)

### Pour le Service financier des IES :

**(à mettre dans une autre pochette transparente et à transmettre OBLIGATOIREMENT AVANT LE 20/07/22)**

- 1   **1 RIB avec code IBAN** (à votre nom)
- 2   **Carte grise**
- 3   **Attestation de prêt de véhicule** (si véhicule prêtée), modèle joint
- 4   **Attestation d'assurance ou le coupon vert** (si véhicule prêtée)

NB : Vous devez obligatoirement me transmettre avant le 20/07/22 (le cachet de la poste faisant foi) un maximum de vos justificatifs. Votre dossier d'inscription ne sera pas complet sans doute à cette date, vous me transmettez dans ce cas vos pièces manquantes à la 2<sup>ème</sup> étape.

### Questionnaire :

**Télécharger le fichier excel sur le site du CHU, le compléter et à le retourner OBLIGATOIREMENT par mail à [seve@ies-reunion.fr](mailto:seve@ies-reunion.fr) AVANT LE 20/07/22)**

**Consignes : les cases grisées en bleu ont une liste déroulante avec des propositions de choix, cliquez dans la case pour les voir apparaître en bas à droite.**

**Cette inscription sera définitive dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fourni et que les paiements seront versés (date limite fin septembre 2022).**



**À L'ENTREE EN FORMATION**

- Demandeur d'emploi                       En cours d'emploi (formation continue)                       Étudiant  
 Demandeur d'emploi indemnisé                       Demandeur d'emploi non indemnisé                       Continuité de parcours

Employeur : .....  
 N° Pôle Emploi : ..... Lieu de votre Pôle Emploi : ..... Date inscription : .....

**NIVEAU SCOLAIRE**

.....  
 .....

**DIPLÔMES**

DATE	DIPLÔME (+préciser spécialité)	SERIE	MENTION
	BREVET		
	BAC		
	PACES                      Note :		

**ACTIVITES PROFESSIONNELLES ANTERIEURES :**

DATE	METIER	EMPLOYEUR

**INSTITUTS DE FORMATION DEJA FREQUENTES :**

DATE	FORMATION	INSTITUTS

## INFO. COMPLÉMENTAIRES

Personne(s) à prévenir en cas d'accident :

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	LIEN PARENTÉ

Enfant :  OUI *si oui, nombre .....*  NON

	NOM	PRENOM	PROFESSION
PÈRE			
MÈRE			
CONJOINT(E)			

Permis :  OUI  NON Date : .....

Véhicule 1 :  Néant  Voiture  Motocyclette >=50cm<sup>3</sup>  Vélomoteur – Scooter <50cm<sup>3</sup>

Modèle : ..... Immatriculation : ..... Nb de chevaux : ..... CV

Véhicule 2 :  Néant  Voiture  Motocyclette >=50cm<sup>3</sup>  Vélomoteur – Scooter <50cm<sup>3</sup>

Modèle : ..... Immatriculation : ..... Nb de chevaux : ..... CV

## FINANCIER

### FINANCEMENT

Pôle Emploi  Bourse Région  CIF  Aucune rémunération  Autre (lequel) .....

Rémunération pendant la formation :  Pas de rémunération  CHU  Autre (laquelle) .....

### CVEC

Montant : ..... € N° : .....

### COORDONNEES BANCAIRE A VOTRE NOM/PRENOM

IBAN : .....

BIC : .....

### FRAIS DE SCOLARITE ET/OU INSCRIPTION

Montant : ..... €

## AUTRES INFORMATIONS

Avez-vous un handicap déclaré ?  OUI *(si oui, apporter un justificatif)*  NON

### **Uniquement pour les nouveaux L2 : 2<sup>EME</sup> ETAPE DE L'INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN PRESENTIEL**

Cette 2<sup>ème</sup> étape aura lieu en août pour la mesure de vos tenues professionnelles et l'attribution d'un badge d'accès du CHU et du self, merci de vous positionner obligatoirement sur un des 2 choix ci-dessous :

mercredi 24/08/22 matin  jeudi 25/08/22 matin *(la programmation définitive vous sera communiquée par mail en août)*

Je soussigné(e), (Nom/Prénom) .....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus et confirme mon acceptation pour intégrer l'IFMK du CHU de la Réunion pour l'année scolaire 2022/2023.

**Tout changement de situation doit être signalé au secrétariat.**

Signature de l'étudiant

Saint-Pierre, le...../...../20.....



Saint-Denis, le 13 juin 2022

## **A tous les étudiants et élèves primo-entrants des IES du CHU Réunion**

Dans le cadre de votre formation, vous devrez effectuer chaque année **une visite médicale obligatoire** avec le Médecin du Travail des IES du CHU Réunion.

À la rentrée, vous devrez vous rendre à cette visite médicale, qui sera programmée par l'institut (date qui vous sera communiquée ultérieurement).

Vous devrez vous munir **OBLIGATOIREMENT** des pièces suivantes :

- votre carnet de santé ou carnet de vaccinations,
- la dernière sérologie de l'Hépatite B,
- lunettes de vue le cas échéant,
- les certificats demandés ci-dessous :

1. **Certificat médical** (ci-joint) rempli par le **médecin agréé**.

**Certificat médical** (avec votre nom de jeune fille) **établi obligatoirement par un médecin agréé**  
Consulter la liste de médecins agréés sur le site : <https://www.lareunion.ars.sante.fr/obtenir-la-liste-des-medecins-agrees-4>

2. **Certificat de vaccination** (ci-joint) rempli par **votre médecin traitant**.

3. Si vous êtes en situation de **handicap déclaré** : obligation de fournir les documents médicaux préconisant les dispositifs d'aménagement recommandés.

*Un certificat délivré par un médecin agréé de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées. Cette information est essentielle pour que nous puissions mettre vous accueillir dans de conditions optimales (adaptation technique ou pédagogique, matérielle...). Pour toute question, vous pouvez contacter le référent handicap IES ☎ 0262 35 95 70.*



## CERTIFICAT MEDICAL MEDECIN AGREE

Je soussigné(e) Docteur : .....certifie avoir examiné ce jour

Mr/Mme Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / à .....

inscrit(e) à ..... du C.H.U Réunion et atteste qu'il/elle ne présente pas de contre-indications physiques et psychologiques à l'exercice de la profession .....

Fait à .....

Le .....

**Signature :**

**Cachet du Médecin**



**Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires et recommandées  
pour les étudiants et élèves des professions de santé**

Je soussigné, Docteur<sup>1</sup>.....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Certifie que M. / Mme (Nom de jeune fille suivi du nom d'usage + prénom).....

Né(e) le...../...../..... à.....

**Est à jour des vaccinations suivantes obligatoires :**

- 1) **Hépatite B** (Arrêté du 02/08/2013 - voir algorithme ci-dessous). **3 injections au total** selon le schéma 0,1 mois et 6 mois après la première dose.  
**L'immunisation est OBLIGATOIRE afin de pouvoir débiter les stages. Un schéma accéléré peut être proposé afin de garantir l'immunisation avant le début du premier stage : ENGERIX B20 3 doses en 21 jours (J0,J7,J21) suivies d'un rappel 12 mois après, indispensable pour obtenir une protection au long cours. Contrôle des anticorps 4 à 8 semaines après l'administration de la dose de rappel à 12 mois.**

Résultats des dosages (OBLIGATOIRES)		Date
<b>Anticorps Anti-HBs</b> .....	UI / L	.....
et		
<b>Anticorps Anti-HBc</b> .....	UI / L	.....
<b>Si attestation d'un résultat, même ancien, montrant des Ac Anti-HBs &gt; 100 UI/L : sujet immunisé.</b>		
<b>Si concentration des anticorps Anti-HBs entre 10 et 100 UI/L et anticorps Anti-HBc non détectés : sujet immunisé <u>si vaccination menée à terme (3 injections au total).</u></b>		
<b>Si concentration des anticorps Anti-HBs &lt; 10 UI/L et anticorps Anti-HBc non détectés : réaliser une injection supplémentaire de vaccin contre l'hépatite B et effectuer un nouveau contrôle sérologique 4 à 8 semaines après l'injection (répéter ce schéma si besoin sans dépasser 6 injections au total).</b>		
Après 6 doses, si la personne présente toujours un taux d'anticorps anti-HBs inférieur à 10 UI/L, elle est considérée comme « non réponduse » à la vaccination.		
<b>Si anticorps Anti-HBc détectés : dosage des antigènes HBs et de l'ADN VHB.</b>		

- 2) **Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite** : 3 injections + rappel à l'âge de 6 ans, 11-13 ans, 25 ans et 45 ans.

**Pour les professionnels de santé, les rappels comportent la valence coquelucheuse (recommandé).**

Dernier rappel effectué		
Nom du vaccin	Date	N° de lot
.....	.....	.....

<sup>1</sup> Votre médecin traitant ou le médecin de service de médecine préventive de votre employeur

**A pris connaissance que les vaccinations suivantes sont recommandées :**

**1) Rougeole, Oreillons, Rubéole :**

**Personnes nées depuis 1980 :** rattrapage pour obtenir au total 2 doses de vaccin trivalent ROR (avec un délai de minimum 1 mois entre les doses), **quels que soient les antécédents vis-à-vis des trois maladies.**

**Personnes nées avant 1980 :** 1 dose de vaccin trivalent ROR au total si absence d'antécédent connu.

Nom du vaccin	Date	N° de lot
1ère dose ROR : .....	.....	.....
2 <sup>ème</sup> dose ROR : .....	.....	.....

**2) Varicelle :** 2 injections espacées de 4 à 8 semaines (Varivax®) ou de 6 à 10 semaines (Varilrix®) en cas de personne sans antécédent de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative.

Nom du vaccin	Date	N° de lot
1ère dose : .....	.....	.....
2 <sup>ème</sup> dose : .....	.....	.....

**3) COVID-19 :**

Nom du vaccin	Date	N° de lot
1ère dose : .....	.....	.....
2 <sup>ème</sup> dose : .....	.....	.....
3 <sup>ème</sup> dose : .....	.....	.....
4 <sup>ème</sup> dose : .....	.....	.....

**4) Grippe saisonnière :**

**A pris connaissance que la réalisation d'un test IDR tous les 5 ans est recommandée :**

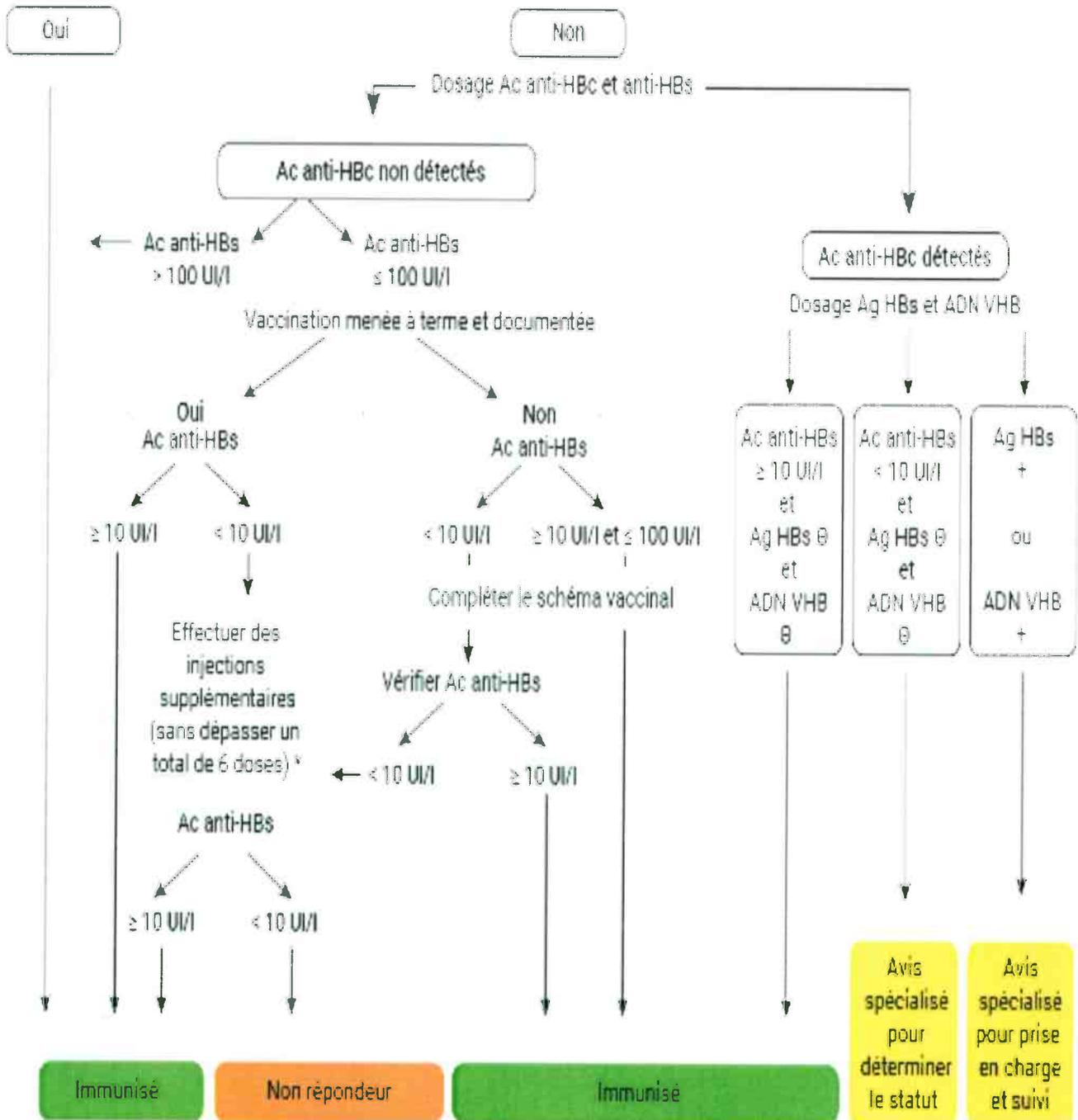
Date	Résultat
.....	.....

Fait le ...../...../.....

Signature et cachet du Médecin

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013.

Attestation d'un résultat, même ancien, montrant des Ac anti-HBs > 100 UI/l



Ac : anticorps - Ag : antigène - VHB : virus de l'hépatite B

\* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté.

**Déclaration de prêt de véhicule pour les stages**

Je soussigné(e),

Mme/M.....

Né(e) le.....à.....

Domicilié(e) à:.....

.....

.....

**Déclare sur l'honneur prêter pour toute la durée de son stage mon véhicule :**

• Marque :.....

• Type :.....

• Immatriculation : .....

À :

Mme/M.....

Né(e) le.....à.....

Fait à : .....

Le : .....

**Signature du prêteur**



## Félicitations pour votre admission et bienvenue à l'IFMK de La Réunion !!!

Si vous souhaitez avoir des informations concernant l'école, la formation, l'installation, etc... le BDE (*Bureau Des Etudiants*) Kiné Pêi se tient à votre disposition :

- Alison LEE-CHAO-SHIT : [alison.lee-chao-shit@ies-reunion.fr](mailto:alison.lee-chao-shit@ies-reunion.fr) ☎ 06-93-30-75-40 (Présidente)
- Renaud ROBERT : [renaud.robert@ies-reunion.fr](mailto:renaud.robert@ies-reunion.fr) ☎ 06-92-22-06-08 (Vice-Président)

N'hésitez surtout pas !

Une liste de fournitures vous a été fournie par l'IFMK. Pour votre entrée à l'IFMK, vous aurez un pack d'entrée offert par la FNEK (*Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie*), comprenant :

- Un goniomètre
- Un mètre ruban
- Le GSSK (Guide de Survie du Stagiaire Kiné).

Pour ce qui est du reste du matériel (dont le stéthoscope), vous pouvez vous le procurer (*prix à voir sur place*) à l'adresse suivante :

### TOULET MÉDICAL

**127 Rue Augustin ARCHAMBAUD à SAINT PIERRE : 0262 25 51 51**

[NB : direction Le Tampon- St-pierre, au rond-point de Leclerc Casernes, continuez tout droit sur 200m et ça sera sur votre droite lorsque vous descendez.]

Certains livres seront fournis en format numérique à la rentrée par le BDE Kiné Pêi.

Nous reviendrons vers vous à la rentrée pour la présentation de l'association et votre inscription.

En attendant de vous rencontrer, le BDE Kiné Pêi vous souhaite de bonnes vacances !!!

La présidente du BDE Kiné Pêi  
Alison LEE-CHAO-SHIT



### Coupon à remettre par mail

Afin de vous mettre en contact avec la secrétaire, votre future promo et les autres étudiants de l'IFMK, merci de communiquer vos coordonnées personnelles :

NOM..... Prénom.....

Tél..... Messenger.....

Mail.....

**Merci de retourner ce coupon à : [camille.deurweilher@ies-reunion.fr](mailto:camille.deurweilher@ies-reunion.fr) (secrétaire BDE Kiné Pêi) et [seve@ies-reunion.fr](mailto:seve@ies-reunion.fr) (secrétariat des IES)**

BDE Kiné Pêi

CHU SUD REUNION - IES - Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de La Réunion

BP 350 - 97448 Saint Pierre Cedex

[bde.pei.contact@gmail.com](mailto:bde.pei.contact@gmail.com)



**LE MERCREDI 24 AOUT 2021 OU LE JEUDI 25 AOUT 2022**  
*Selon la date et l'heure de passage transmises par mail en août*

**VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT DANS LES SERVICES SUIVANTS :**

**2ème étape**

Lieu : CHU SUD REUNION (plan du site ci-joint)

**À la DTST :** attribution d'un Badge d'accès du CHU et du self

**Vous devez vous munir des pièces ci-dessous :**

- 1   Cartes grises de vos véhicules ou d'une copie
- 2   Pièces d'identité

**À la DAE :** activation du Badge d'accès self

**Après être passé(e) à la DTST et pour ceux qui souhaitent se restaurer au self du CHU, vous devez vous présenter à la DAE pour l'activation de votre badge.**

**Merci de vous munir des pièces ci-dessous :**

- 1   Badge remis par la DTST

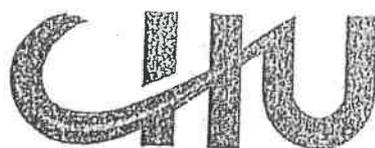
**À la Blanchisserie :** mesure des tenues professionnelles CHU

**Au SeVE (Secrétariat de la Vie Etudiante) : (à mettre dans une pochette transparente avec votre NOM/PRENOM)**

- 1   **Pièces manquantes lors de la 1ère étape d'inscription**
- 2   **Droit de scolarité de l'année 2022-2023 : montant non connu ce jour.** *Ce paiement est exigible à tous les étudiants avant la fin septembre 2022. Le versement est fait à titre prévisionnel par les étudiants en instance de BOURSE et remboursé par le trésor public sur présentation d'un certificat administratif délivré par la vie de l'étudiant + copie de la décision de bourse. Sont exonérés les étudiants promotionnaires du CHU de la REUNION.*
- 3   **Portfolio et le recueil de textes : montant non connu ce jour.** *Ce paiement est exigible à tous les étudiants avant la fin septembre 2022.*
- 4   **Dossier de bourse du Conseil Régional** *(les informations vous seront transmises par mail en août)*
- 5   **Attestation d'inscription à une activité physique, culturelle et sportive (signée et tamponnée)**

**Cette inscription sera définitive dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fourni et que les paiements seront versés (date limite fin septembre 2022).**





CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE  
LA RÉUNION

Note d'information n° 03-2018/CHU  
**REVISION DES TARIFS DE REPAS DES SELFS**

A compter du 1<sup>er</sup> février 2018, les prix des repas aux selfs du CHU se décomposent comme suit :

Désignation	Nouveau prix « C.H.U. »	Repas entreprise (Non personnel hospitalier)	Repas visiteur
Boisson sucrée	1,50€	1,70€	Forfait repas complet + 1 boisson + café expresso : 9,50€ TTC
Eau plate bouteille	1,20€	1,50€	
Eau minérale gazeuse	1,50€	1,70€	
Boisson sucrée 50cl	1,80€	2,00€	
Entrée froide (petit modèle)	0,60€	1,00€	
Entrée chaude	1,20€	1,50€	
Plat principal (Riz+grains+cari)	3,60€	5,00€	
Supplément de viande	1,30€	2,00€	
Assiette garniture chaude	2,00€	3,00€	
Assiette salade (repas)	2,00€	3,00€	
Gde assiette salade complète (salade + viande)	3,00€	3,50€	
Fromage à l'unité	0,30€	0,40€	
Yaourts et desserts lactés	0,50€	0,70€	
Fruits à l'unité	0,48€	0,70€	
Pâtisserie	1,20€	1,50€	
Salade de fruits	0,60€	0,90€	
Petit pain à l'unité	0,15€	0,20€	
Café expresso	0,60€	0,70€	
Thé	0,20€	0,30€	

Saint-Pierre, le 25 janvier 2018

Pour le Directeur Général du CHU et par délégation  
Le Directeur des Affaires Économiques

Jean-Michel BEAUMARCHAIS



Pour diffusion :

- M. Jean-Louis YAP-CHIM, responsable du service restauration, site Sud
- M. Patrick DOLPHIN, responsable du service restauration, site Nord

Pour affichage :

- Restaurants du personnel du C.H.U

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LA REUNION

11 rue de l'hôpital - 97460 SAINT-PAUL

Tél. : 02 62 35 95 40/41 - Fax : 02 62 49 53 47

Mail : secretariat.dg@chu-reunion.fr



## INSCRIPTION À UNE ACTIVITE PHYSIQUE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Bonjour à tous,

En cette rentrée 2022, l'équipe pédagogique de l'IFMK de la Réunion poursuit sa volonté d'encourager votre pratique d'activités physiques culturelles et sportives.

En tant que Masseur Kinésithérapeute, nous sommes acteurs et éducateurs en santé. De ce fait, nous prôtons l'hygiène de vie, l'activité physique, le sport. Il paraît donc normal de donner l'exemple.

Dans ce but, il vous est demandé de vous engager dans la pratique régulière d'une activité développant vos capacités physiques. Vous pouvez aisément comprendre que nous vous encourageons à découvrir une **nouvelle discipline** puisque vos études ne vous auraient certainement pas empêché de pratiquer votre « sport » habituel. Nous vous donnons là l'occasion et le temps de faire **AUTRE CHOSE**.

## **MATERIEL OBLIGATOIRE A FOURNIR POUR LA RENTREE A L'IFMK REUNION**

### **PRATIQUE MASSO-KINESITHERAPIE**

#### **PACK D'ENTREE (CF. MESSAGE DU BDE) :**

- Un goniomètre plastique à petit bras
- Un mètre ruban

#### **AUTRES MATERIELS :**

- Un inclinomètre
- Un crayon dermatographique
- Un stéthoscope
- Fil à plomb
- Un drap de bain 0,80 x 2,00 m
- Tenue obligatoire pour les T.P :
  - ✦ rôle du « patient » : un maillot de bain (pas de caleçon de bain, pas de bermuda...) : une pièce pour les hommes, deux pour les femmes **OU** des sous-vêtements couvrants (pas de brassière pour les femmes)
  - ✦ rôle du « Masseur-Kinésithérapeute » : les blouses fournies par le CHU (cf lingerie planning visite blanchisserie)

### **DESSIN**

- Un carnet de croquis 70 g,
- Des crayons HB et 2B
- Une gomme blanche,
- Une règle plate plastique, graduée, 30 cm,
- Un stylo bic noir, bleu, vert, rouge
- Des feutres ou crayons de couleurs

## RAME DE PAPIER

Conformément au règlement intérieur, il est stipulé qu'« en début d'année, chaque étudiant et élève de l'I.E.S fournit une rame de papier (A4) ».

**Je vous remercie de l'apporter le premier jour de la rentrée.**

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

	Titre	Auteur	Editeur
I N C O N T O U R N A B L E S	<b>Évaluation clinique de la fonction musculaire</b>	M.LACÔTE A-M.CHEVALIER A.MIRANDA J-P.BLETON	MALOINE
	<b>Biomécanique Fonctionnelle Membres tête et tronc</b>	Michel DUFOUR Michel PILLU	MASSON
	<b>Atlas d'anatomie palpatoire</b> - Tome 1 Cou, tronc, membre supérieur - Tome 2 Membre inférieur	TIXA	MASSON
R E C O M M A N D É S	<b>Anatomie de l'appareil locomoteur</b> - Tome 1 Membre inférieur - Tome 2 Membre supérieur - Tome 3 Tête et tronc	Michel DUFOUR	MASSON
	<b>Masso-kinésithérapie et thérapie manuelle pratiques (Tome 1, 2 et 3)</b>	M. DUFOUR S. BARSİ P. COLNE	MASSON
	<b>Anatomie et physiologie humaines</b>	E. MARİEB	PEASON EDUCATION
	<b>Les Tensions musculaires du diagnostic en traitement</b>	Gilles PENİNOU Serge TIXA	MASSON

**Site accès Bibliothèque Universitaire**

*Remarque : liste non exhaustive.*



**RENTREE LE JEUDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022 A 8H00**

**VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT à**

**3<sup>ème</sup> étape**

Lieu : l'IFMK

### PIECES A TRANSMETTRE

- Pièces manquantes lors de la 1<sup>ère</sup> étape d'inscription
- Original de vos diplômes à présenter
- Dossier de bourse du Conseil Régional (*les informations vous seront transmises par mail en août*)
- Attestation d'inscription à une activité physique et sportive (signée et tamponnée par l'organisme)
- 1 paquet de 100 feuilles transparentes A4 pour le portfolio qui vous sera remis à la rentrée
- 1 rame de papier A4

### INFOS PRATIQUES POUR LA RENTRÉE

- Mise à disposition : casier, frigo, cafetière, micro-onde et fontaine à eau
- Apporter tasse ou gourde ou bouteille, sucre, dosettes senseo/thé
- Amener tablette ou ordinateur, stylos, feuilles,
- Port du masque obligatoire : minimum 2 par jour.

**Cette inscription sera définitive dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fourni et que les paiements seront versés (date limite fin septembre 2022).**